

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2015**

Date de convocation : 21/01/2015
Date d'affichage : 21/01/2015

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

L'an deux mil quinze, le vingt-huit janvier, à 19 H, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre OZANGE, Maire.

Présents : MM Pierre OZANGE, Didier TORCHÉ, Patrick TOURNAT, Andrey CRUCHET-GIRARD, Gérard CHAUVEL, Alain PICHER, Michel GERVAIS, Jean-Claude GOUHIER, Kévin LAMBERT, Yves BLIN, Gilles LEBRAY, David MAINFRAY, Olivier CHEVÉE, Pauline LUBINEAU
Excusés : Mathieu ALBERT

Absents : NEANT

Secrétaire : Audrey CRUCHET-GIRARD

REMPLACEMENT DES MENUISERIES A LA GARDERIE SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe ses collègues que la commune peut bénéficier d'une aide du Conseil Général au titre de la Convention de Développement Local – dotation de base pour le remplacement des menuiseries à la garderie scolaire.

Monsieur le Maire précise que cette aide est d'un montant de 2 250 € et qu'il est nécessaire de déposer un dossier de demande d'aide.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Accepte cette aide de 2 250 € allouée par le Conseil Général de la Sarthe au titre de la Convention de Développement Local pour le remplacement des menuiseries à la garderie scolaire.

Autorise Monsieur le Maire à déposer ce dossier de demande d'aide.

REMPLACEMENT DES MENUISERIES A LA GARDERIE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les devis relatifs au remplacement des menuiseries à la garderie scolaire. Il en ressort :

- HAINCOURT	13 924.00 € HT
- OUVERTURE 72	15 521.67 € HT
- LEBRUN LE MANS	13 500.00 € HT
- MANIERE	12 903.25 € HT
- LINCONYL	21 478.42 € HT

Monsieur le Maire propose de procéder au vote à bulletin secret, accepté par tous les membres présents.

Ont obtenu :

4 voix entreprise MANIERE

10 voix entreprise LEBRUN

Le conseil municipal :

- retient, considérant le résultat du vote à bulletin secret, l'entreprise LEBRUN.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et à le notifier à la société
- Autorise Monsieur le Maire à inscrire cette dépense au budget 2015
- Autorise Monsieur le Maire à régler la facture en découlant
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Général au titre de la convention de développement local, la Communauté de Communes au titre des fonds de concours ainsi que la réserve parlementaire.

DROIT DE PREEMPTION RUE DE LA FONTAINE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la déclaration d'intention d'aliéner concernant un bien situé rue de la Fontaine à Cormes.

Monsieur le Maire précise que cet immeuble est situé dans le périmètre du droit de préemption de la commune.

Monsieur le Maire demande donc au conseil municipal s'il souhaite faire usage de son droit de préemption pour ce bien.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Décide de ne pas faire usage de son droit de préemption pour l'immeuble situé rue de la Fontaine.

COMMISSION TRAVAUX ROUTES ET CHEMINS

Monsieur le Maire informe ses collègues que la commission travaux, routes et chemins a effectué une visite sur site des éventuels travaux à réaliser.

Un chiffrage sera prochainement présenté pour permettre au conseil municipal de choisir les « voies » à réparer.

Les voies concernées sont : rue des 4 vents, route de la Métairie, rue des Chardonnerets, chemin de Rangé, chemin de la Bornière, chemin de la Petite Champagne et rue Henri Poussin (trottoirs devant école)

REMPLACEMENT DE DEUX STORES A L'ECOLE MATERNELLE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que deux stores doivent être changés à l'école maternelle du fait que ceux présents ne sont pas assez occultant.

Monsieur le Maire présente deux devis :

HAINCOURT 406 € HT

LINCONYL 439 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Décide de retenir le devis de la société HAINCOURT pour le remplacement de deux stores à l'école maternelle.

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et à le notifier à la société.

Autorise Monsieur le Maire à inscrire cette dépense au budget 2015 section d'investissement

Autorise Monsieur le Maire à régler la facture en découlant.

QUESTIONS DIVERSES :

- *Course Cycliste de l'Huisne Sarthoise* : prévue le dimanche 26 avril 2015, un passage à Cormes vers 15 h, 4 signaleurs sont demandés
- *Détecteurs de fumées* : à installer dans les logements communaux
- *Signalisation horizontale* : marquage au sol (zone 30 et passages piétons) à refaire – faire appel à signalisation vendômoise
- *Monuments aux morts* : mise en place d'un support pour les drapeaux par l'association du patrimoine
- *Armoire à Bannières* : visite vendredi matin de Madame POLANKA du Conseil Général
- *Bois à Courgenard* : vente de 150 gaules à 3 € à Monsieur LENOIR.
- *Citéos* : intervienne prochainement pour une vérification des luminaires.
- *Défibrillateur* : installer à proximité de la mairie
- Mise en place d'un *réducteur de pression* dans la petite cuisine de la salle des associations
- Installation d'une *plaque* sur le sol de la salle des fêtes pour protection
- *Chariot salle des fêtes* : prévoir achat de deux chariots

Fin de séance : 20 h 30



A collection of approximately 15 handwritten signatures and scribbles in black ink, scattered across the middle and lower half of the page. Some signatures are more legible than others, with some appearing to contain names like 'Yves', 'Julien', 'Jérôme', and 'Jean-Louis'. The signatures vary in style, from simple horizontal strokes to more complex, cursive-like flourishes.